

écarte la sommation communale et M. Victor Lefèvre, pour l'entretien de 4900 des chemins ruraux, est adopté à l'unanimité. Ce traité comporte la somme de 900 francs pour les travaux à effectuer.

Donation. — M. le Maire informe le Conseil que M. Valéry, M. et MM. Malina Dupont, d'Haillicourt, veulent perpétuer à Roubaix le souvenir de leurs oncles M. Cyrille et Henri Dupont, qui ont fait donation le 4 septembre dernier, au budget de bienfaisance, d'une somme de cinq mille francs à charge d'affecter les revenus de cette somme en distribution de pain aux Indigents. Les administrateurs sont dans leur réunion le 7 novembre prochain accepté cette donation.

M. le Maire offre au Conseil municipal de donner un avis favorable à l'acceptation de cette donation. Accordé.

Des remerciements sont votés aux donateurs. Le huis-clos est alors prononcé pour l'examen de la liste d'assistance médicale gratuite. La séance est levée à 6 heures 1/2.